

DOSSIER DE PRESSE
1^{er} juin 2021

Transformer la Part-Dieu pour une métropole plus équilibrée et une ville à taille humaine.



SOMMAIRE

Editos

p. 4

de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon
et Grégory Doucet, Président SPL Lyon Part-Dieu
et Maire de Lyon

Introduction

p. 6

Une qualité de vie renforcée
pour une ville à taille humaine

p. 10

Un rééquilibrage des modes de transport
au profit des mobilités actives

p. 16

Un rééquilibrage de la production
bureaux/logements

p. 22



Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

Symbole de l'urbanisme tertiaire des dernières décennies, lieu d'expérimentation du mouvement moderne, le quartier de la Part-Dieu est devenu au fil du temps le centre névralgique de l'agglomération. Mais il a également été symptomatique de la course au toujours plus gros, toujours plus grand, tout en oubliant les Lyonnaises et les Lyonnais qui y vivent, celles et ceux qui y travaillent, qui y passent dans leurs trajets du quotidien ou pour un voyage plus lointain.

L'humain a été finalement oublié dans ce quartier symbole de l'attractivité économique. Un quartier trop minéral, aux usages complexes, aux déséquilibres exacerbés qu'ils soient sociaux ou territoriaux au sein même de notre Métropole.

Aujourd'hui il est essentiel de réorienter ce territoire pour en faire la locomotive de la transition écologique et solidaire que nous portons. La Métropole de Lyon, collectivité en charge du réaménagement du quartier, travaille en lien étroit avec la Ville de Lyon sur ce dossier, dont la mise en œuvre est organisée par la Société publique locale Lyon Part-Dieu. La Part Dieu, par sa position géographique et son développement effréné, parfois au détriment des

territoires voisins, doit aujourd'hui devenir le fer de lance du mouvement que nous insufflons sur l'ensemble du territoire métropolitain, pour une agglomération plus équilibrée.

Avec cette transformation du projet, nous voulons construire un quartier à vivre, végétalisé, apaisé où chacune et chacun aura plaisir à se retrouver, habiter, travailler, innover, se détendre et se cultiver. Il doit répondre aux défis de notre temps, aux défis écologiques et de solidarité, devenir un lieu de vie, de partage permettant l'épanouissement de toutes et de tous.

Le nouveau quartier de la Part-Dieu sera un territoire qui n'oublie personne et un espace symbolique de l'adaptation de notre Métropole aux changements climatiques et au défi de la ville solidaire.



Grégory Doucet

Président SPL Lyon Part-Dieu et Maire de Lyon

La Ville de Lyon souhaite faire du projet Lyon Part-Dieu, au cœur du 3^e arrondissement, une priorité de ce mandat, en synergie avec les acteurs locaux et en pleine coopération avec la Métropole de Lyon.

Parce que ce quartier d'affaires souffre d'une trop grande minéralité, de bureaux omniprésents et d'une circulation trop dense, nous avons souhaité avec Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, transformer la Part-Dieu en un véritable quartier à vivre, où l'humain et le vivant trouvent toute leur place. Nous avons œuvré pendant cette première année de mandat à rééquilibrer le projet Lyon Part-Dieu pour re-naturer les espaces publics, pour remettre les équipements et le logement au cœur du quartier, pour y circuler en paix, s'y rencontrer, s'y épanouir.

Le nouveau cap fixé va permettre d'impulser une logique qui puisse s'intégrer dans le projet plus vaste de la transition écologique et sociale. Cela signifie : octroyer un nouveau souffle à ce quartier de gare plus conforme à la façon dont les Lyonnaises et les Lyonnais souhaitent vivre la ville d'aujourd'hui et habiter celle de demain. C'est-à-dire en bénéficiant d'axes de circulation

active apaisée, de logements hospitaliers, d'espaces publics accueillants et d'équipements de proximité permettant la réalisation de soi et la rencontre de l'autre.

Après plusieurs mois de dialogue et de travail collectif sur des scénarii stratégiques, financiers et juridiques pour rechercher la stabilisation du nouveau programme global de construction, du programme d'équipements publics et du bilan financier, la mise en œuvre a commencé.

La transformation de la Part-Dieu vise à réduire la minéralité, à créer de l'ombre et de la fraîcheur, par exemple par le boisement de la rue Bouchut, des cheminements arborés, des ambiances rafraîchissantes. La végétalisation sera généreuse, les parcours à vélo plus rassurants et les enfants pourront profiter des espaces publics conçus aussi pour eux. Le tout offrira un cadre de vie plus sain et de meilleure qualité.

Enfin, cela se fera avec toutes les habitantes et tous les habitants au travers de concertations appelant le plus grand nombre à participer pour dessiner ensemble une ville saine, protectrice et source de bonheur partagé.



INTRODUCTION

Le quartier de la Part-Dieu est situé au cœur de la Métropole de Lyon, dans le 3^e arrondissement de la ville de Lyon, sur la rive est du Rhône, à l'emplacement de l'ancienne caserne des Cuirassiers démolie à la fin des années 1960. Habité par plus de 20 000 personnes, la Part-Dieu revêt plusieurs fonctions héritées des différents projets d'urbanisme mis en œuvre sur ce site depuis cinq décennies, résidences de logements, quartier de gare, quartier tertiaire, centre commercial, pôle culturel...

Avec plus de 2 500 établissements (entreprises, administrations, commerces...), représentant 60 000 emplois, la Part-Dieu est aujourd'hui le deuxième quartier tertiaire de France.

C'est également un pôle d'échanges multimodal majeur, avec la première gare de correspondance en Europe construite en 1983 pour accueillir la ligne à grande vitesse Paris-Lyon.

La Part-Dieu a bénéficié d'une première phase de transformations lancée à la fin des années 2000, mais celle-ci fait l'objet de nombreuses critiques en termes de qualité de vie, de mixité urbaine et d'inclusion sociale. Aussi, était-il nécessaire de lancer un renouvellement en profondeur du quartier afin d'intégrer ces différents paradigmes et en faire un modèle de développement urbain répondant aux défis du changement climatique et de solidarité tout en conservant son caractère innovant.

Transformer la Part-Dieu, c'est considérer l'existant tout en imaginant un nouveau cadre de vie pour les habitantes et habitants, les visiteurs, les salariés et les voyageurs. C'est aussi repenser le quartier pour les générations futures en privilégiant un développement plus responsable et local, en cohésion avec les autres territoires de la métropole lyonnaise.

Depuis le début de ce mandat, le projet Lyon Part-Dieu est placé au cœur des actions engagées par la Métropole et la Ville de Lyon avec l'objectif de répondre aux grands enjeux de transition écologique et sociale. **La feuille de route s'attache au développement de nouveaux usages, de nouvelles mobilités, d'un nouveau cadre de vie et d'habitat. L'ambition de ce projet est de créer, à l'horizon 2029, une nouvelle manière de vivre la ville** : plus résiliente et inclusive, en redonnant une place centrale à la nature, aux mobilités actives et décarbonées. Pensé pour et avec ses habitantes et habitants, ce nouveau territoire de vie plus apaisé, agréable et végétalisé, privilégiera un développement économique plus responsable.

Pour y parvenir la Métropole et la Ville de Lyon, accompagnées par la SPL Lyon Part-Dieu, fixent de nouvelles orientations à ce projet urbain emblématique :

→ mettre l'accent sur la production de logements en augmentant

la part d'habitat abordable et en introduisant le logement en bail réel solidaire (BRS) ;

→ développer les équipements de proximité pour la qualité de vie des habitantes et habitants ;

→ faire de ce quartier une illustration forte de la transition écologique engagée sur le territoire :

- développer des espaces publics apaisés, fortement végétalisés, ouverts à toutes et tous,
- donner la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun,
- repenser les modes de construction pour réduire le bilan carbone des bâtiments et privilégier les réhabilitations aux démolitions,

→ amplifier la diversification des activités économiques, notamment l'économie sociale et solidaire ainsi que les commerces et services de proximité.

Ces changements profonds doivent permettre le rééquilibrage de ce quartier sur les 10 prochaines années. En privilégiant une plus forte mixité des fonctions et des usages, l'enjeu est de le rendre plus inclusif et agréable à vivre au quotidien pour les habitantes et les habitants, les salariés et les nombreux visiteurs.

Principales opérations 2020-2029



x 2,1
Itinéraires cyclables

Logement social dans les nouveaux programmes (incluant le BRS) :

de 25 à 40%



x 1,5
Espaces piétons

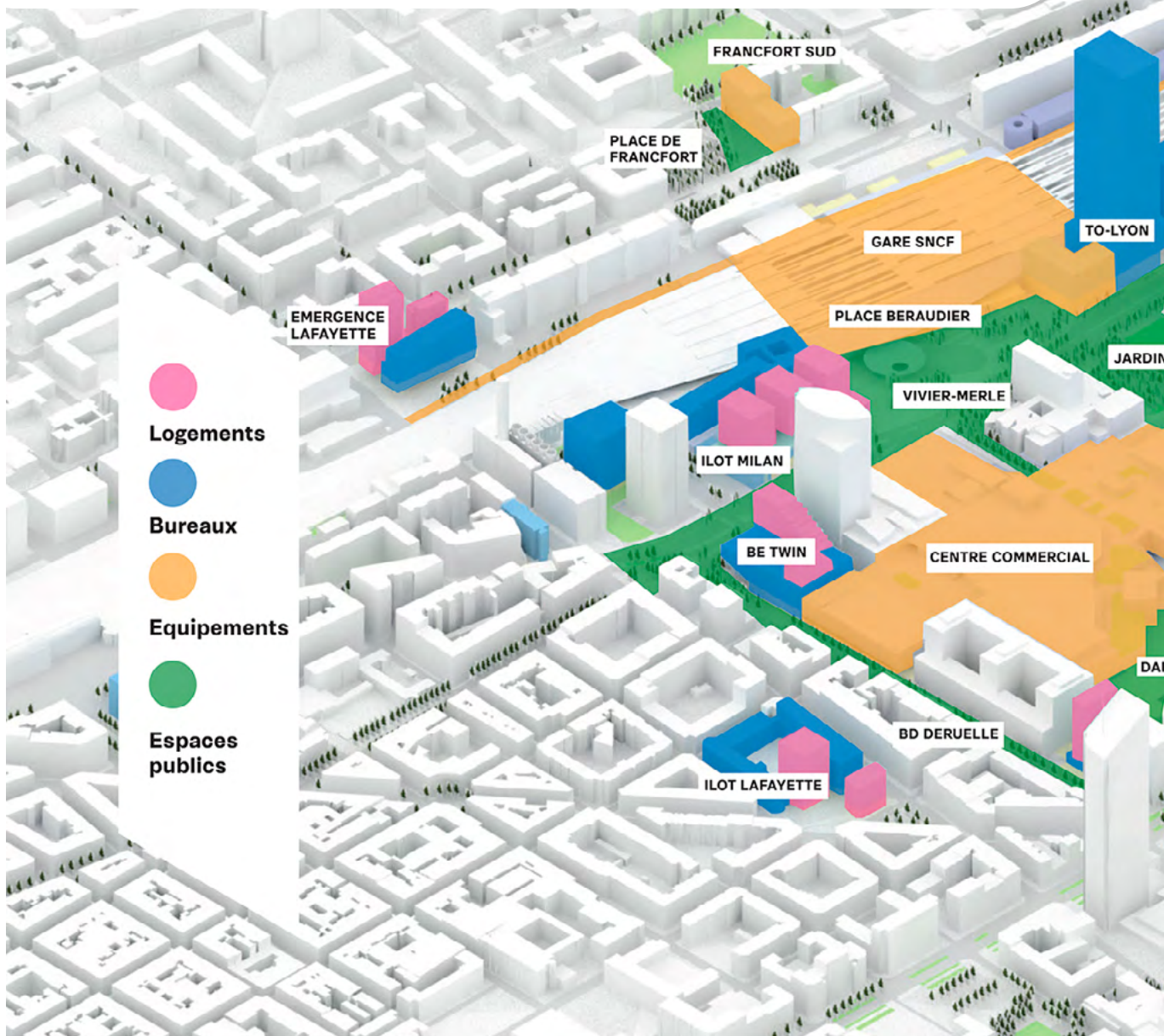


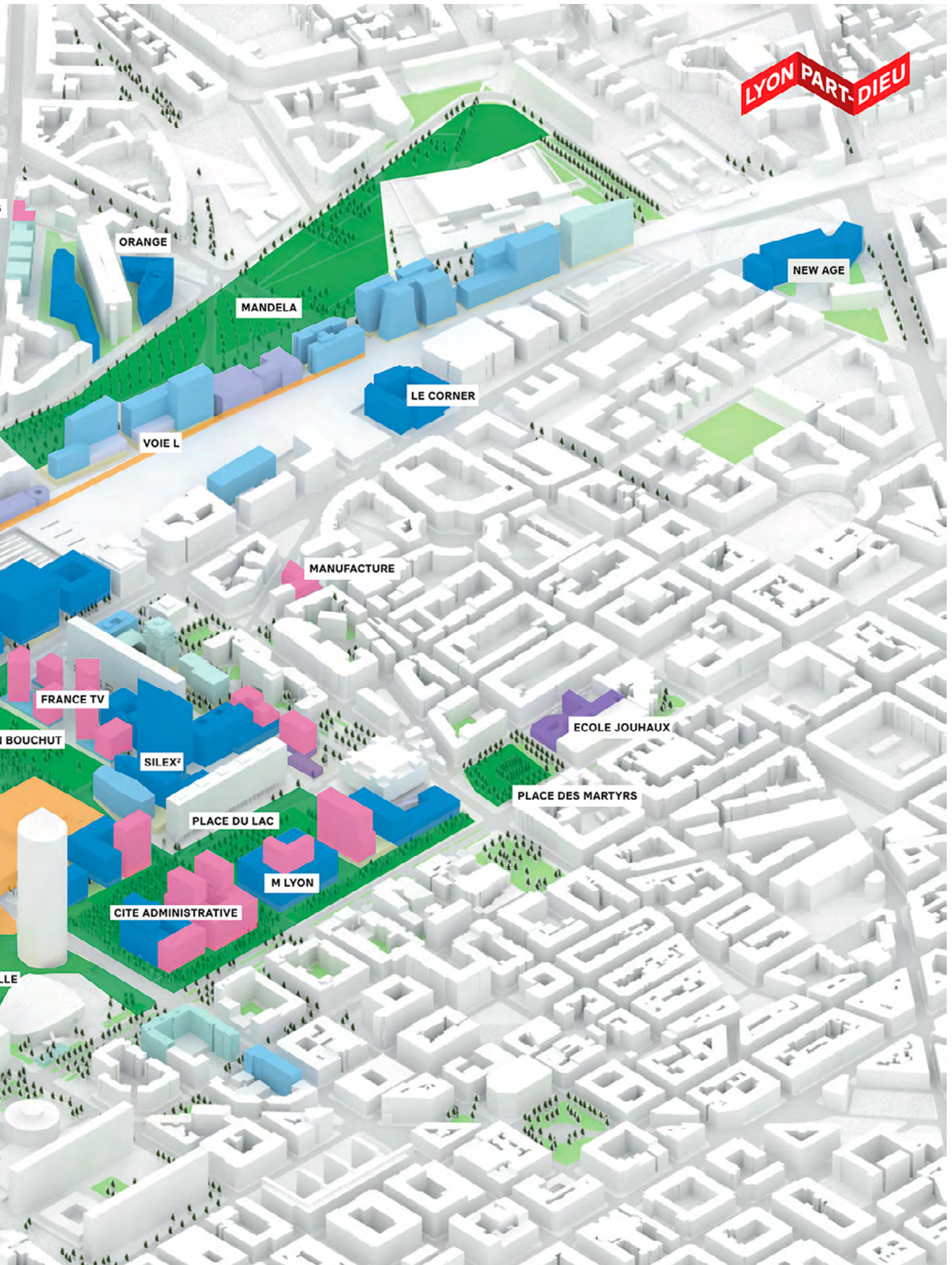
+ 9 600 m²
Canopée

x 2,4
Arbres plantés



x 1,8
Surfaces perméables







UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE POUR UNE VILLE A TAILLE HUMAINE

Afin de faire de la Part-Dieu un quartier agréable à vivre, les espaces publics et les équipements de proximité répondant aux besoins sont des enjeux majeurs. Trop minérale, peu adaptée à la vie de quartier, la Part-Dieu pâtit de son histoire urbaine. Il s'agit aujourd'hui d'en faire un des piliers de la

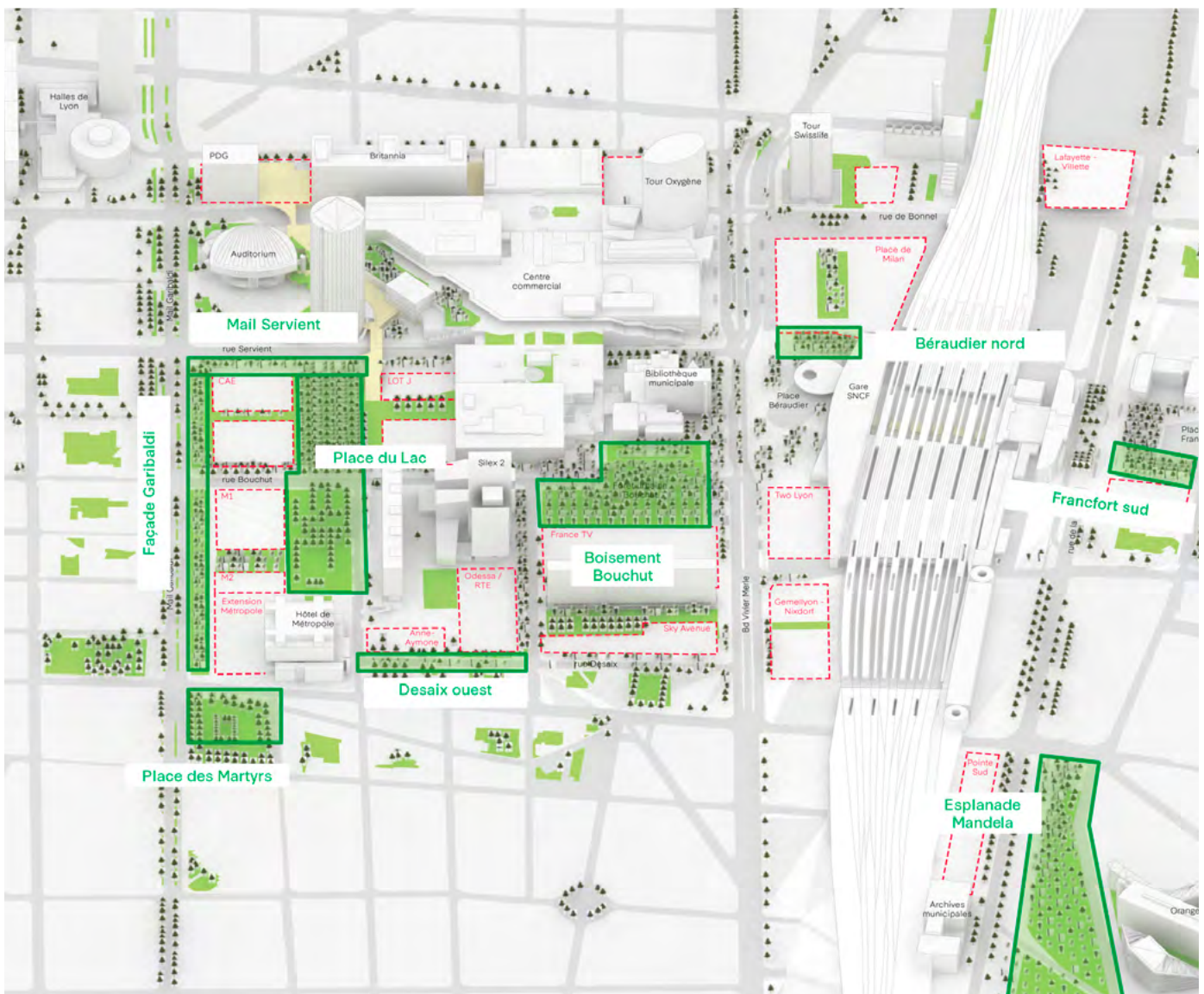
transition écologique portée par la Métropole et la Ville de Lyon en multipliant les plantations en pleine terre, en introduisant des îlots de fraîcheur tempèrent les effets des canicules estivales, mais aussi en implantant des équipements publics de proximité.

Espaces publics

Les espaces publics existants seront fortement remodelés avec de très nombreuses plantations d'arbres. La surface de la canopée sera ainsi portée à près de 4000 m² en 2025, et 9 600m² en 2030. Plusieurs secteurs, dont la rue Bouchut entre le boulevard Vivier-Merle et la rue des Cuirassiers, la partie est de la rue Garibaldi devant le M+M et la cité administrative, ou encore la place Béraudier, vont bénéficier d'un

plan ambitieux de végétalisation. La place du Lac, déjà arborée, va voir, avec la restructuration de la cité administrative, sa surface quasiment doublée grâce à une extension vers le nord entre la rue Bouchut et la rue Servient. Renforcer la place de la nature dans le quartier passera aussi par l'augmentation des espaces fertiles en pleine terre, plantation d'arbres, ou le développement de la végétalisation en strate basse.

© IFAUC



Alors que les épisodes de canicule vont se multiplier, l'objectif est d'atténuer les phénomènes d'îlot de chaleur urbain en désimperméabilisant les sols au maximum. **Les surfaces perméables passeront ainsi de 33 700 m² à 67 200 m²**, de nouveaux espaces plus agréables pour les riverains et salariés du quartier en période estivale.

Il s'agira enfin de favoriser les usages diversifiés de l'espace public, en prenant en compte les besoins de tous : chaque espace public sera questionné sur les thématiques du genre, de la place des enfants, de l'intergénération, de l'accessibilité...

Avant/Après rue Bouchut



image de référence

Avant/Après place du Lac



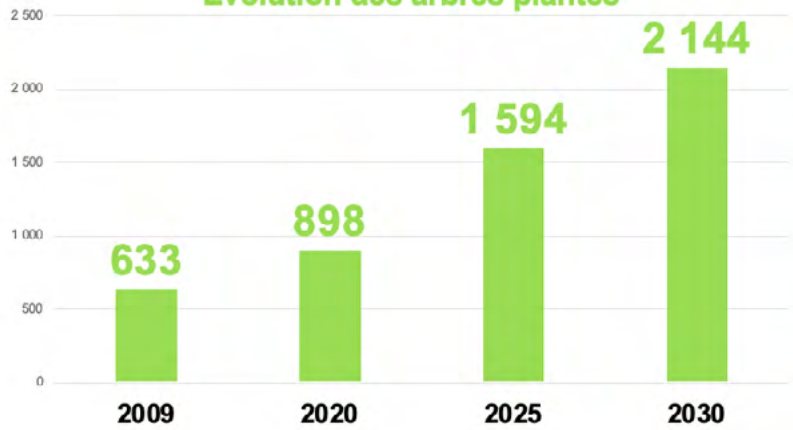
image de référence





X 3,2

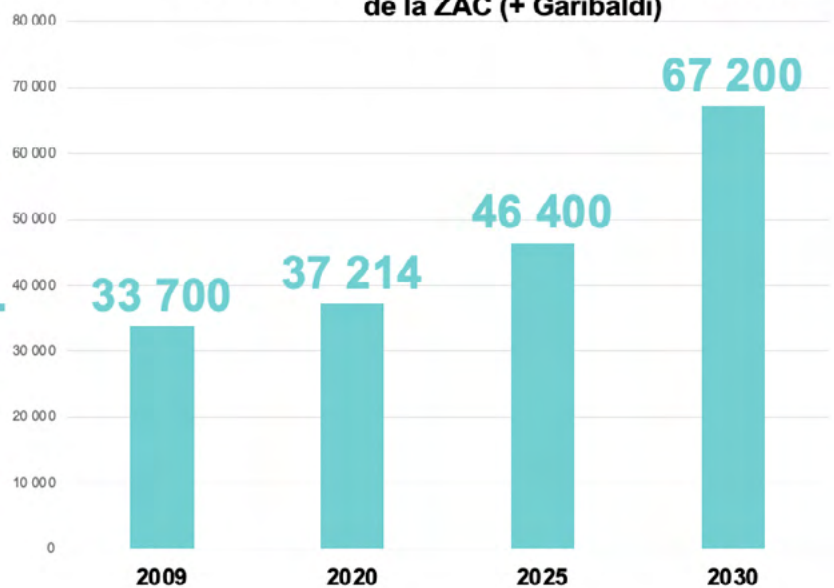
Evolution des arbres plantés



Evolution de surface perméable en m2 à l'échelle de la ZAC (+ Garibaldi)



X 2



Équipements socio-éducatifs, culture et sport

De nouveaux équipements de proximité ont été programmés pour accompagner les nouveaux résidents.

D'abord, trois crèches dans le périmètre Part-Dieu dont la crèche Desaix qui comprend 36 berceaux ouverte depuis l'été 2019. Ensuite, l'espace Rancy-Part-Dieu sera maintenu, avec un jardin en sus. Deux écoles ont été agrandies, l'école Léon Jouhaux qui connaîtra aussi l'aménagement d'une rue des enfants (rue des Rancy) et l'école Jean Jaurès à Lyon 6^e (+ 5 classes).

La Part-Dieu accueille également de très importants équipements

culturels, comme l'Auditorium et la Bibliothèque municipale. Elle compte aussi des éléments patrimoniaux comme les Halles de Lyon, qui doivent rester des emblèmes du projet urbain.

L'Auditorium élabore ainsi un schéma directeur destiné à repenser ses espaces intérieurs dans la perspective d'accueillir davantage de spectacles et de s'ouvrir aux habitants et salariés du quartier. Dans le même temps, la place Charles de Gaulle fera l'objet d'une rénovation importante, permettant à ce bâtiment emblématique d'être mis en valeur et rendu plus visible depuis les rues Garibaldi et Servient.





UN RÉÉQUILIBRAGE DES MODES DE TRANSPORT AU PROFIT DES MOBILITÉS ACTIVES

La stratégie de mobilité du projet vise à accompagner pleinement la transition écologique du quartier. L'objectif est de donner la priorité aux modes actifs, à l'intermodalité et aux transports collectifs, afin de diminuer le nombre de déplacements en véhicules particuliers. Elle s'appuie sur la position centrale

du quartier (135 000 habitants à 15 mn à pied ; 600 000 habitants à 20 mn en vélo électrique), et vise à articuler l'ensemble des modes de déplacement, de manière apaisée et totalement intégrés à l'espace public et à la vie locale. Les projets transitoires ou d'expérimentation seront également encouragés.

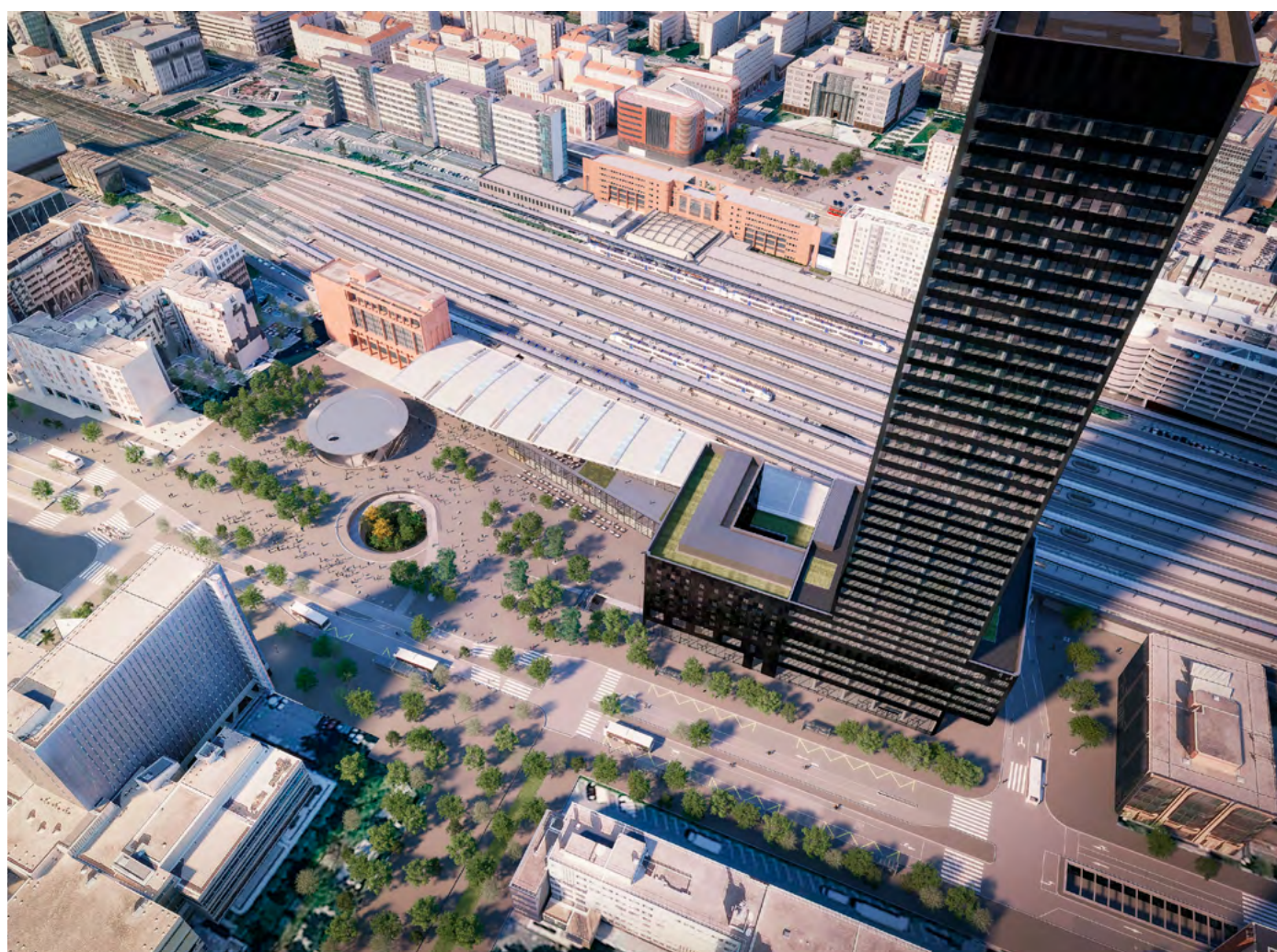
La Part-Dieu, cœur névralgique des mobilités

Porte d'entrée dans la Métropole et plateforme de distribution de tous les flux métropolitains, la Part-Dieu concentre tous les déplacements.

La gare de la Part-Dieu prévue à l'origine pour accueillir 35 000 usagers par jour, recevait en 2019 plus de 120 000 voyageurs. À l'horizon 2030, elle devrait accueillir 220 000 usagers, et près de 300 000 montées et descentes d'usagers des transports en commun (pour 170 000 aujourd'hui).

Elle est ainsi devenue un véritable pôle d'échange multimodal sur les

deux faces de la gare : arrivée du tramway T1 et réorganisation des pôles bus Vivier- Merle en 2001, T3 en 2006 puis T4 en 2013 côté Vilette, création des lignes fortes de transports en commun C1 en 2006 et C2 en 2011 côté Vivier-Merle, mise en service du Rhônexpress en 2010, mise en site propre du C3 en 2018. Ce développement a accentué la fonction de traversée urbaine de la gare entre l'est et l'ouest du quartier (30 000 personnes par jour). Ainsi peuvent s'y croiser au quotidien près de 500 000 personnes.



D'ici 2024, la gare routière, les transports en commun urbains, les vélo-stations, les stations taxis seront intégrés de manière lisible et fluide autour de la gare ferroviaire et offriront un haut niveau de service. La première tranche de travaux en cours doit permettre entre autres, l'extension de la surface d'accueil de la gare, la création d'un nouvel accès aux quais depuis l'avenue Pompidou ou encore la création d'un espace

dédié aux mobilités urbaines sous la place Béraudier qui améliorera le parcours vers le métro et accueillera une station vélo, des commerces et services.

D'ici 2026, une tranche de travaux supplémentaires devrait permettre d'agrandir le hall de gare Béraudier à l'emplacement de l'immeuble B4 actuel.

Le rééquilibrage des mobilités au profit des modes actifs : piétons, cycles

Les enjeux majeurs de mobilité, d'apaisement et d'un meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs sont des leviers importants, à l'heure où les pics de pollution et les épisodes de canicules se succèdent et où le dérèglement climatique s'accélère. C'est aussi un enjeu de santé publique.

Deux évolutions du projet témoignent de ce rééquilibrage au bénéfice des modes actifs :

→ Création d'un boisement urbain de grande ampleur (+ 10 000 m²) en pleine terre réservé aux piétons et aux vélos sur Bouchut entre le Boulevard Vivier Merle et la rue des Cuirassiers.

→ Le passage sous la voie ferrée au niveau de l'avenue Georges Pompidou actuellement fermé en raison des travaux de la gare, sera

rouvert uniquement aux transports en commun et aux modes actifs (piétons, vélos) ce qui permettra d'apaiser les environs immédiats du sud du Pôle d'échanges multimodal (PEM) et de faciliter la traversée des voies ferrées pour les piétons et les cyclistes, réduisant ainsi la coupure urbaine des infrastructures ferroviaires.

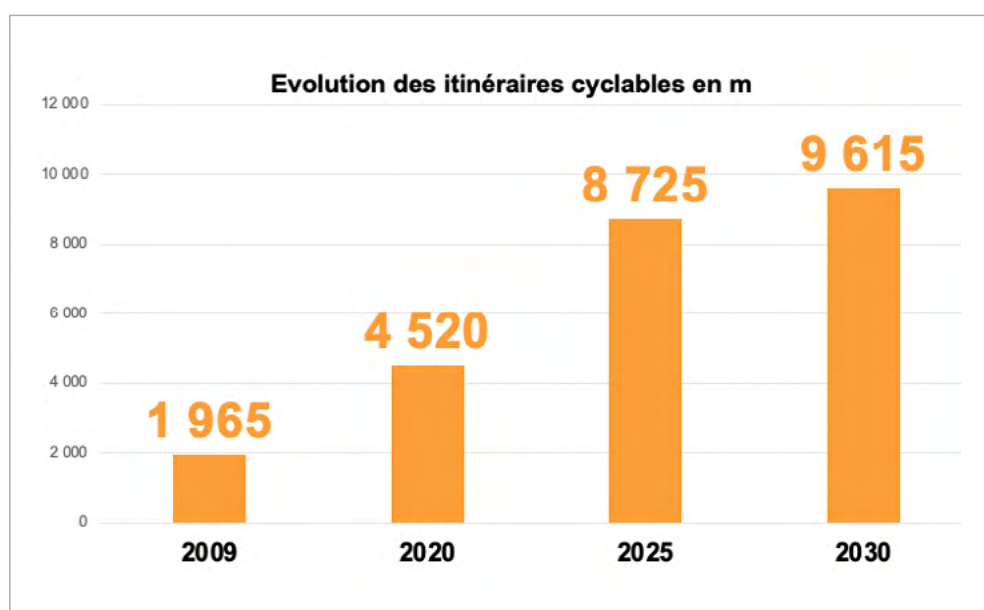
Le profil de la rue des Cuirassiers sera revu de façon à intégrer une circulation cycles sécurisée dans les 2 sens, avec une capacité importante de stationnement vélos et l'intégration d'une strate basse de végétaux.

A la Part-Dieu, les itinéraires cyclables vont être multipliés en passant de moins de 2 km en 2009 à plus de 9,5 km en 2030 (comme sur la rue des Cuirassiers ou le boulevard Vivier Merle)

Le nombre de stationnements pour les vélos sera fortement augmenté en surface avec plus de 2600 places d'ici 2024. Il sera également sécurisé grâce à la mise à disposition de 2085 places de vélos d'ici 2024 notamment dans la nouvelle vélostation Béraudier. Une vélostation complémentaire sur le site réaménagé de la Place de Milan est à l'étude pour une implantation d'ici 2029.

Enfin, seront développés de nombreux services pour les usages du vélo, avec l'augmentation du dispositif Vélo'v, ou le développement d'une véritable offre de services vélos.

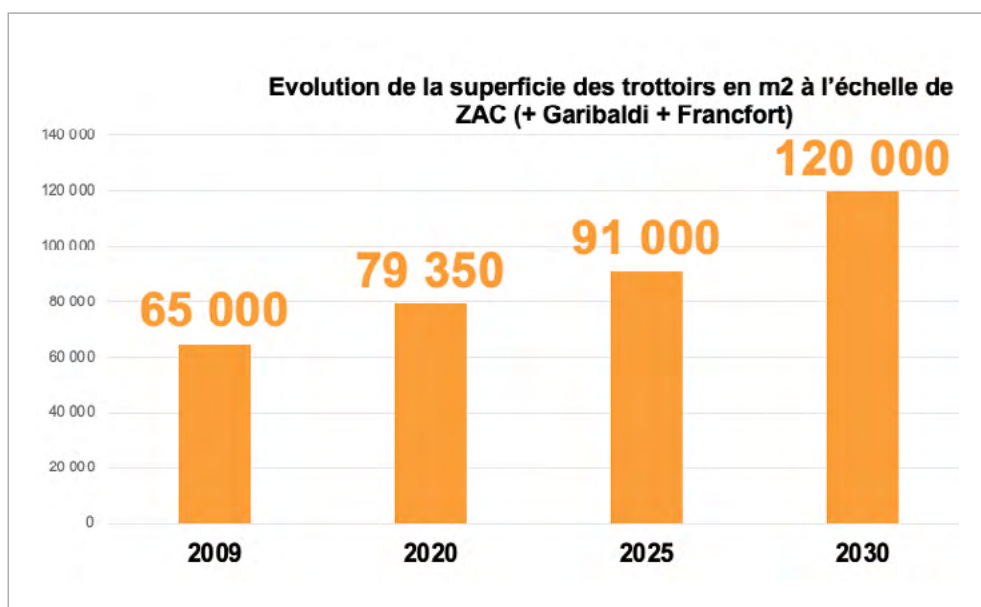
Toutes ces évolutions doivent permettre d'accompagner et de faciliter le fort développement du vélo sur les prochaines années.



Améliorer la place des cheminements piétons autour de parcours apaisés

Héritier d'un urbanisme de dalle qui fragmentait l'espace public en plusieurs hauteurs, le quartier de la Part-Dieu disposait de cheminements piétons inconfortables et difficiles à pratiquer. Pour remédier à ces discontinuités, sources de confusion, et redonner un socle unique, cohérent et lisible, une mise en cohérence des déplacements piétons a été initiée durant les précédents mandats. L'objectif était de déployer dans l'ensemble des nouveaux espaces publics, un « sol facile », un espace public pensé à partir des flux et des usages du quartier, le lien entre les sols, les immeubles et les terrasses.

Il est désormais essentiel d'accentuer cet effort, en renforçant les espaces dédiés aux déplacements piétons, d'agrandir autant que possible tous les trottoirs et de sécuriser les traversées piétonnes et faciliter les cheminements les plus directs, tout en pensant à l'ensemble des usagers de l'espace public, des plus jeunes aux plus âgés, mais aussi les personnes à mobilité réduite, porteurs d'un handicap, voyageurs avec valise ou familles avec poussette. **La facilité des déplacements à pied est une des priorités fixées pour ce mandat.** La superficie des espaces piétons va ainsi quasiment doubler entre 2009 et 2030, passant de 65 000m² en 2009 à 120 000m² en 2030.





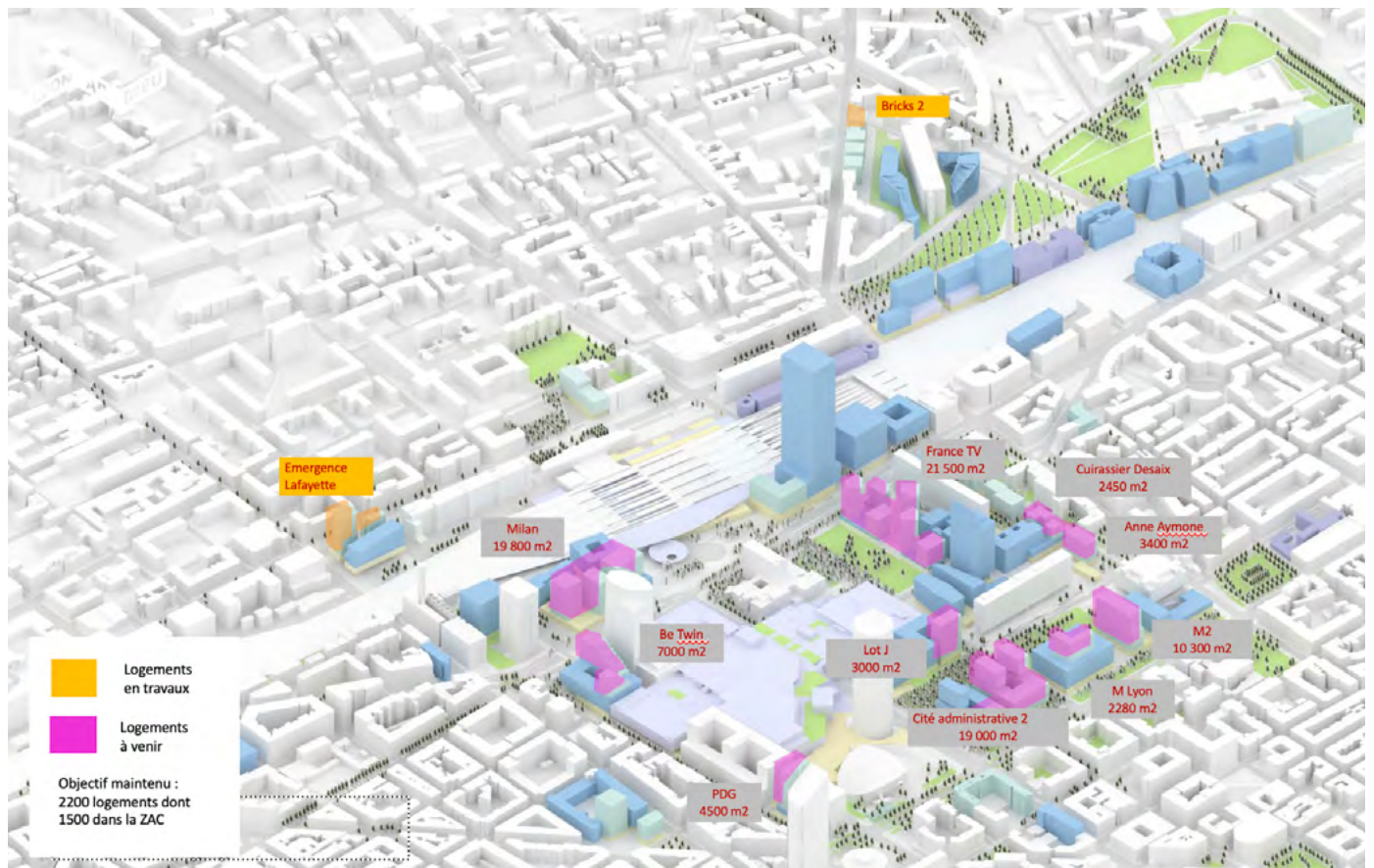


UN RÉÉQUILIBRAGE DE LA PRODUCTION BUREAUX/LOGEMENTS

Des logements abordables pour toutes et tous

L'enjeu de l'accès à un logement digne et abordable pour toutes et pour tous est aujourd'hui un objectif central. La Métropole de Lyon en lien avec les communes développe ainsi depuis juillet 2020 un politique volontariste en termes d'habitat abordable. En renforçant l'action de la Foncière Solidaire du Grand Lyon ou en se fixant des objectifs ambitieux en termes de construction de logements sociaux et abordables (6 000 par an d'ici 2026), elle souhaite répondre à cette demande. La Ville de Lyon a pour objectif de résorber son déficit de logements sociaux durant le mandat, avec une production qui doit tendre vers 2 000 logements par an.

La Part-Dieu, par sa position géographique idéale et son fort maillage en transport en commun offre tous les atouts pour atteindre ces objectifs. Le projet Lyon Part-Dieu accueillera 4000 à 5000 habitants supplémentaires d'ici 2030 autour d'une offre nouvelle de 2200 logements diversifiés. Plus de 500 ont déjà été livrés ou sont sur le point de l'être (opérations Sky Avenue, Bricks, Emergence Lafayette). À cela s'ajoute la rénovation de résidences de logements menée notamment par les bailleurs sociaux comme les résidences Desaix (280 logements) ou Brottier (108 logements).



L'offre de logements diversifiée doit permettre de répondre aux attentes des différents publics et notamment des plus modestes : logement social, abordable ou libre, en accession ou en location, logements spécifiques (pour étudiants, résidences - services) et produits innovants combinant habitat et lieu de travail.

Les nouvelles orientations politiques portent un rééquilibrage de la part du logement dans la production immobilière à venir :

→ **46 % de logements à prix maîtrisés** comprenant une part de

logements locatifs sociaux (Prêt Locatif à Usage Social-PLUS et prêts locatifs aidés d'intégration-PLAi, à proportion de 30% des constructions neuves), une part de logements en accession abordable sous conditions de ressources sous forme de Bail Réel Solidaire-BRS (10%) et une part de logement locatif intermédiaire - LLI (6%) que nous introduisons dans le projet ;

→ **54 % de logements en accession au prix du marché** (au lieu de 60% prévu dans le projet initial).

Un quartier tertiaire en profonde évolution depuis 10 ans

La Part-Dieu est un quartier à forte dominante tertiaire. Deuxième pôle tertiaire et de décision français, avec un tissu dynamique de 2 500 entreprises, représentant 60 000 emplois, dont 45 000 emplois salariés, la Part-Dieu doit répondre aux nouveaux défis de développement économique et d'innovation. Traditionnellement positionné comme quartier d'affaires, l'écosystème de la Part-Dieu se diversifie depuis 2010 autour des services liés à la ville durable, l'ingénierie urbaine, le numérique et l'économie collaborative.

Les activités « historiques » (Energéticiens, industriels) ont permis le développement des

bureaux d'études / ingénieristes au service de la transformation de l'industrie. Lyon Part-Dieu réunit de nombreuses entreprises, des grands comptes aux TPE à fort ancrage local et international dans l'Ingénierie industrielle et énergie, la ville durable et les services supports (financement, assurance, conseil) avec un fort ancrage historique lié au poids industriel de Lyon ou encore plusieurs entreprises aux modèles mutualistes et investissent particulièrement sur les champs de la responsabilité sociale de l'entreprise (santé, sport, insertion, alimentation...). Sans compter les activités de l'économie collaborative avec la présence de nombreux tiers-lieux et de structures associatives : Tuba, Wojo, Mamaworks, Hiptown,



1kubator, Les Petites Cantines, Club Part-Dieu, Pro Bono Lab, Maison du vélo.....

Le tissu économique de la Part-Dieu a montré une forte résilience lors des différents confinements. De nombreuses entreprises ont plutôt bien résisté à la crise (mobilité, ingénierie, numérique, conseil, assurance...).

L'objectif est d'accompagner ces évolutions et de répondre aux nouvelles formes d'activités qui commencent à se développer en favorisant un immobilier tertiaire plus durable et flexible pour les entreprises et en animant l'écosystème Part-Dieu.

La Part-Dieu doit pouvoir également répondre aux besoins des entreprises du territoire, qui n'ont pas forcément les moyens de s'implanter dans les grands ensembles de bureaux mais qui souhaitent s'approcher au

plus près d'un écosystème source d'innovations.

Le programme de construction portera sur des projets plus sobres en adéquation avec les besoins. Ceux-ci vont être désormais préférés à la création d'immeubles de grande hauteur au bilan carbone trop conséquent et au ticket d'entrée trop élevé pour la plupart des entreprises du territoire du fait des charges importantes dans les bâtiments plus hauts. Enfin les opérations de réhabilitation seront privilégiées lorsque cela sera possible par rapport aux opérations de démolition/reconstruction, très impactantes au plan environnemental et notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Ce sera le cas par exemple de l'ex-RTE, le bâtiment B12 sur la place de Milan ou le Britannia.

Une programmation diversifiée pour le commerce et les services

Le projet prévoit d'augmenter l'offre de commerces ou de services de plain-pied le long des axes aux flux piétons importants, tout en préservant et renforçant l'identité culturelle et architecturale. Pour intensifier la vie urbaine et l'animation du quartier, les étages bas et les rez-de-chaussée sont appelés à jouer un rôle essentiel : Les socles actifs seront la norme et les commerces présenteront une

conception avec des hauteurs de 7 m sous plafond et des profondeurs de 10 m avec mezzanine. Ces espaces généreux doivent permettre de valoriser les activités commerciales et accroître l'animation en lien avec les espaces publics.

À ces socles actifs s'ajoutent la reconfiguration des commerces de la gare et l'extension du centre commercial, opérations déjà lancées.

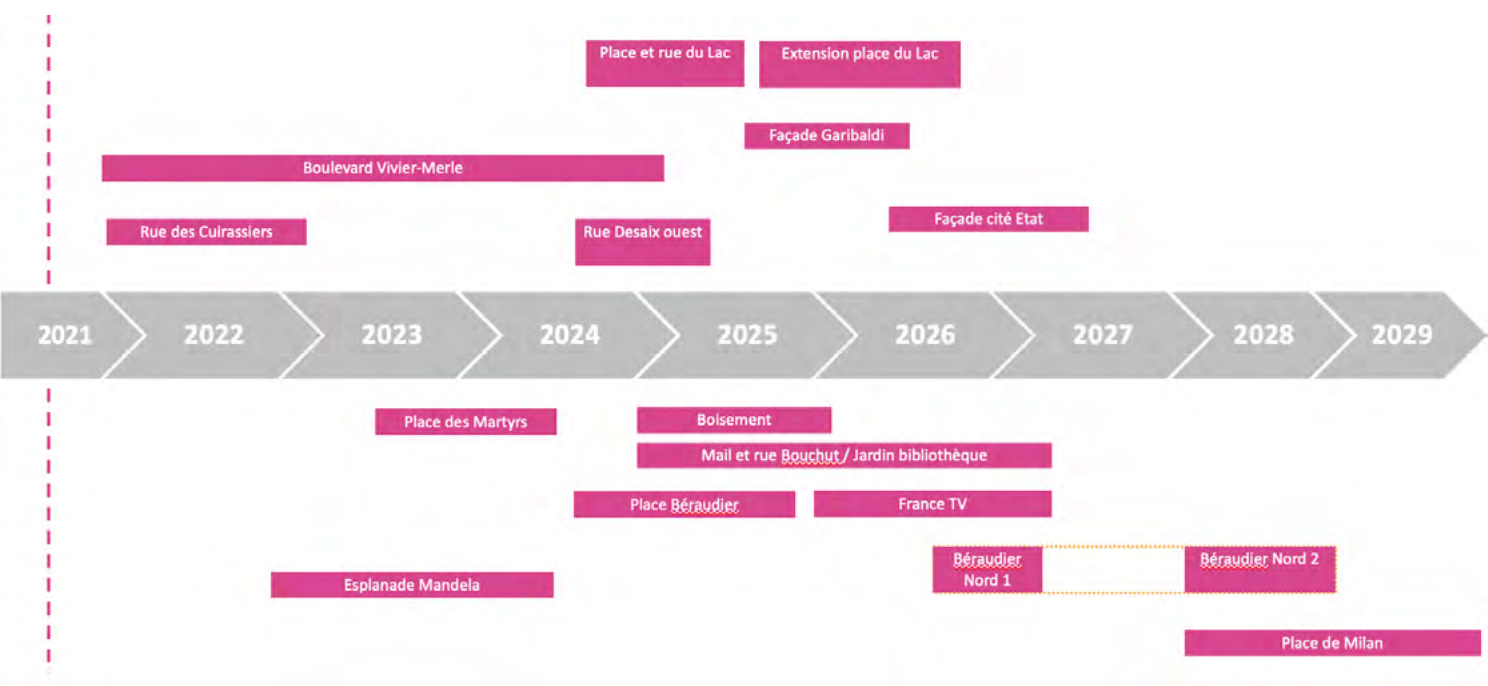


Lyon Part-Dieu se veut également exemplaire avec une ambition forte en termes de construction, de qualité architectural, de réhabilitation (à privilégier) et donc de bilan carbone global et de qualité de vie et de travail dans ces nouveaux locaux mieux adaptés. La Ville de Lyon, la Métropole et la SPL Lyon Part-Dieu accompagnent et incitent les opérateurs dans cette transition,

notamment avec la refonte de la charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville.

Enfin la SPL Lyon Part-Dieu pérennisera son dispositif d’approvisionnement des chantiers, Reguly, qui a permis la non émission de près de 30T de CO₂ depuis 2019. L’objectif sur 10 ans est de ne pas émettre jusqu’à 120T de CO₂.

Planning prévisionnel complet des espaces publics



Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas Pérez

nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 5

Ville de Lyon

Laetitia Latapy

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66

SPL Lyon Part-Dieu

Guillaume Bruge

gbruge@lyon-partdieu.com

04 28 00 06 04 / 04 28 00 06 04

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com

www.lyon-partdieu.com